

La lettre d'info

de l'Association Nationale de Retraités, reconnue d'intérêt général

Avril 2026

À LA UNE

Au programme ANR : Un Conseil d'administration les 15 et 16 avril



C'est à Paris que se tiendra la réunion du Conseil d'administration : administrateurs et délégués régionaux se retrouveront pour parler finances, motion 2025 sur la défense des retraités avec pour leitmotiv « Retraités, Citoyens à part entière : les exigences de l'ANR ». Le social avec une mise à jour « du guide social », très utile pour nos bénévoles.

Concernant la Prévoyance Amicale Vie de l'ANR, son président, Félix Vézier, devrait nous faire un point d'étape concernant la nouvelle animation du réseau avec ses conseillers attachés à chaque groupe ANR.

Dans le magazine de La Voix de l'ANR d'avril : au sommaire un article très intéressant sur le Fonds de Réserve Retraite « outil précieux sous-exploité ». Est-ce un trésor caché ou un fonds détourné. Dans son édito, le président de l'ANR : « RETRAITÉS, nous voulons une place à la table ! ».

LA VOIX
DE L'ANR
le magazine de tous les retraités, reconnue d'intérêt général

N° 516
AVRIL 2026

DÉFENSE
RENCONTRE
INFORMATION
ENTRAIDE
PROTECTION

www.anrsiege.fr

À la une :

Dans les groupes ANR, à signaler :



Le 10 mars 2026, l'assemblée départementale de l'ANR du Loir-et-Cher, présidée par Alain Bailly, a réuni un nombre record de 220 participants, incluant de nouveaux adhérents. Parmi les invités figuraient Félix Vézier du bureau national, des représentants des ANR régionales, d'autres associations, ainsi que le maire de Cellettes et son adjointe. Cette rencontre fut un incontestable succès. Le groupe ANR propose de nombreuses activités annuelles, dont un voyage à Madère du 30 mai au 6 juin.

<https://www.anr41.fr/>

Le Morbihan de son côté propose une journée régionale (4 groupes). Une journée conviviale le 19 mai autour de



Brennilis. Au programme, entre autres, un exposé de deux heures sur la « fameuse » centrale nucléaire (construction exploitation et déconstruction). D'autres animations sont prévues l'après-midi. <https://www.anr56m.fr/>

ACTUALITÉS



3133, le nouveau numéro national pour signaler une situation de maltraitance

Vous êtes inquiet pour un adulte vulnérable victime de maltraitance, ou vous-même en êtes victime ? Depuis le 1er mars 2026, vous pouvez signaler ces actes au 3133. Ce numéro remplace le 3977.

Les violences, maltraitements ou négligences peuvent prendre des formes multiples : physiques, psychologiques, sexuelles, financières ou matérielles ou institutionnelles. Ces actes portent gravement atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux des personnes particulièrement vulnérables. Même

en cas de doute, le 3133 vous accompagne dans votre démarche et vous apporte conseil si besoin. Le 3133 est un numéro gratuit et accessible 7 j/7, de 9 h à 20 h.

Plusieurs produits à base de nicotine bientôt interdits en France



Les sachets et billes de nicotine, ainsi que d'autres produits oraux contenant cette substance, ne pourront plus être consommés en France à compter du 1^{er} avril 2026. Cette interdiction ne s'applique pas aux dispositifs médicaux utilisés comme substituts nicotiniques pour arrêter de fumer.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18450>

Autonomie des seniors : Une nouvelle ministre

Le décret tombe un jeudi soir... Une avocate iséroise de 50 ans récupère un portefeuille que personne ne s'arrache et que 2,8 millions de Français en perte d'autonomie attendent depuis huit ans.

Camille Galliard-Minier a été nommée ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées le 26 février 2026. Elle hérite d'un Plan grand âge reporté sans date. La DREES estime que la France aura besoin de 365 000 places en EHPAD supplémentaires d'ici 2050.

BONS PLANS

Comment consulter gratuitement un avocat ?

Si vous êtes confronté à un problème juridique ou qu'un litige vous oppose à une autre personne, vous pouvez consulter gratuitement un avocat lors des permanences organisées dans un point-justice ou par les différents barreaux.

Des consultations juridiques gratuites sont également proposées aux adhérents d'associations et aux membres de syndicats professionnels. Enfin, vos frais d'avocat peuvent être pris en charge par votre compagnie d'assurance.

Dons aux associations et réductions d'impôts : de nouvelles règles en 2026

Lorsque vous faites un don à certains organismes, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt atteignant 75 % du montant donné. La loi de finances pour 2026 a modifié certaines règles concernant ce dispositif fiscal. Les dons au profit des associations et des organismes d'intérêt général peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu ; c'est le dispositif dit « Coluche ».

Le niveau de la réduction d'impôt varie, en fonction notamment de l'association choisie.

En règle générale, un don à un organisme reconnu d'utilité publique ou **d'intérêt général comme l'ANR** ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant donné. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18836>

Fraude aux cartes grises : une externalisation "non maîtrisée" selon la Cour des comptes



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR [INTERIEUR.GOUV.FR](https://interieur.gouv.fr)
Liberté
Égalité
Fraternité

Plan Préfectures Nouvelle Génération

Depuis 2017, l'enregistrement des opérations dans le système d'immatriculation des véhicules (SIV) est géré par des opérateurs privés, habilités par l'État. Le Plan Préfecture nouvelle génération (PPNG) de 2017 qui a conduit à la fermeture des guichets de carte grise et à la dématérialisation intégrale des démarches d'immatriculation avait pour objectif de simplifier les démarches.

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2017-Actualites/Plan-Prefectures-Nouvelle-Generation>

Toutefois, dans une publication du 12 mars 2026, la Cour des comptes dénonce les dérives d'une externalisation "non maîtrisée". Cette nouvelle organisation a toutefois favorisé le développement de fraudes. C'est pourquoi dans ses observations publiées le 12 mars 2026, la Cour appelle à une "reprise en main urgente par l'État".

À L'ACTION

Triple augmentation dans tous les hôpitaux de France : forfait journalier, urgences, chirurgie

Depuis le 1^{er} mars 2026 :

- Le forfait journalier hospitalier (facturé pour chaque nuit passée à l'hôpital ou en clinique) passe de 20 € à 23 € par jour. Ce forfait n'avait pas bougé depuis 2018. La hausse est de 15 %. Dans les services de psychiatrie, le montant passe de 15 € à 17 € par jour.
- Le forfait patient urgences (la somme facturée lors d'un passage aux urgences non suivi d'hospitalisation) grimpe lui aussi : de 19,61 € à 23 €.
- Troisième hausse, décalée au 1^{er} avril 2026, la participation forfaitaire sur les actes dits « lourds » : interventions chirurgicales, actes techniques dont le tarif dépasse 120 € - passe de 24 € à 32 €. Soit 8 € de plus.

Au total, selon l'Unocam (Union des complémentaires santé : <https://unocam.fr/>), ces trois hausses représentent un transfert de 530 millions d'euros en année pleine, de la Sécurité sociale vers les patients et leurs complémentaires santé.

Les chutes tuent désormais 6 fois plus que la route chez les seniors

Santé publique France vient de publier un bilan inédit. Les chiffres sont sans appel : en 2024, plus de 20 000 personnes de 65 ans et plus sont décédées après une chute. Un phénomène en forte hausse, et encore mal expliqué.

La mortalité par chute a augmenté bien au-delà de ce que le vieillissement démographique laissait prévoir. Après 85 ans, le risque de mourir d'une chute est 29 fois plus élevé que chez les 65-74 ans

Un plan national lancé en 2022 visait à inverser la courbe - les derniers chiffres montrent qu'il a échoué

À titre de comparaison, un peu plus de 3 000 personnes sont mortes sur les routes françaises en 2024. La chute tue donc près de 6 fois plus que la route les seniors. Et pourtant, ce phénomène reste largement méconnu du grand public.

Portage de repas à domicile : ce crédit d'impôt vient d'être déverrouillé

Quatre ans de flou administratif, des milliers de dossiers refusés, et une injustice que personne ne semblait vouloir corriger. La loi de finances 2026, promulguée le 19 février, vient de trancher dans le vif. Pour les retraités qui se font livrer leurs repas à domicile, une page se tourne.

Un avantage fiscal bloqué depuis 2022 vient d'être rétabli par la loi de finances 2026 - cette fois, c'est gravé dans le marbre. Des centaines de milliers de seniors qui se font livrer des repas à domicile sont directement concernés, même s'ils n'ont aucun autre service à la personne..

- Crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile :
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F12>
- Personne âgée : aide financière pour payer le portage des repas :
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F248>

L'INFO DU MOIS



Réouverture du guichet MaPrimeRénov' : quelles sont les nouvelles modalités du dispositif ?

Le guichet de dépôt des dossiers MaPrimeRénov' a rouvert le 23 février, à la suite de la promulgation de la loi de finances

pour 2026. Il était fermé depuis le 1^{er} janvier. Quelles sont les conditions à respecter pour pouvoir bénéficier en 2026 de cette aide pour la rénovation énergétique de votre logement ?

MaPrimeRénov' est une aide de l'État divisée en 2 parcours principaux :

- MaPrimeRénov' Parcours par geste, si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage, etc.
- MaPrimeRénov' Parcours accompagné, si vous avez pour projet des travaux de rénovation d'ampleur.
https://www.maprimerenov.gouv.fr/prweb/PRAuth/app/AIDES/BPNVwCpLW8TKW49zoQZpAw*/!STANDARD

INFOS PRATIQUES

Seniors en vacances 2026 : comment partir dès 228 € grâce à l'ANCV



Le programme Seniors en Vacances de l'ANCV ouvre ses inscriptions pour 2026. Près de 200 destinations en France et en Europe, des séjours tout compris et une aide financière pouvant atteindre 212 €. Voici comment en profiter.

Un programme national pour partir en vacances à petit prix : <https://www.ancv.com/>

Partir en vacances quand on est retraité avec un budget serré, c'est possible. L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) propose chaque année son programme Seniors en Vacances, qui permet aux personnes de 60 ans et plus de profiter de séjours tout compris à tarifs préférentiels.

Le catalogue 2026 est désormais disponible. Il propose près de 200 destinations en France métropolitaine et en Europe. Les séjours comprennent l'hébergement, les repas, au moins une excursion, des animations et les transferts depuis la gare ou l'aéroport le plus proche. Seul le transport jusqu'au point de rendez-vous reste à la charge du participant.

Un nombre croissant de groupes ANR mettent en place des séjours « seniors en vacances » avec l'ANCV pour leurs adhérents (contactez votre groupe de rattachement à l'ANR)

Comment bénéficier du chèque énergie en 2026 ?

Le chèque énergie permet aux foyers modestes de bénéficier d'une aide pour payer leurs factures d'énergie (électricité, gaz, bois...). Les chèques énergie sont envoyés aux bénéficiaires du dispositif à partir du 1^{er} avril 2026.

L'identification des bénéficiaires se fait par le croisement des informations suivantes :

- Des données fiscales, parmi lesquelles le revenu fiscal de référence et le nombre de personnes rattachées au foyer fiscal du titulaire du contrat de fourniture d'électricité ;
- Le numéro de point de livraison d'électricité du logement.

Si vous êtes identifié comme éligible au dispositif, le chèque vous sera envoyé automatiquement par l'Agence de services et de paiement.



| ameli.fr

Mail de l'Assurance Maladie ? Le détail qui sent l'arnaque !

Chaque semaine, votre boîte mail reçoit de vrais messages Ameli mêlés à des faux quasi parfaits :

<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/principes/attention-courrier-appels-courriels-sms-frauduleux>

- Depuis fin septembre 2025, l'Assurance maladie envoie de vrais mails à chaque remboursement, ces messages sont légitimes
- Des escrocs profitent de cette habitude pour envoyer des faux mails imitant Ameli, avec une fausse « carte Vitale 2026 » à commander, la **carte Vitale n'a pas de date d'expiration** et elle est gratuite (**Tout message demandant un paiement est frauduleux**)
- Le seul **domaine officiel est ameli.fr** (un mail envoyé depuis **ameli.com est une arnaque**)
- L'Assurance maladie ne demande jamais vos coordonnées bancaires par mail
- En cas de doute, ne cliquez sur rien et connectez-vous directement sur ameli.fr ou appelez le 3646

Vous souhaitez publier dans la voix de l'ANR : <https://tinyurl.com/LVANRdepot>

Votre version imprimable « .pdf » de cette lettre : <https://tinyurl.com/ANRLETa>

NB : Nous avons mis des illustrations dans la version imprimable, qu'en pensez-vous ?

Vos anciens numéros : <https://www.adherents.ansiege.fr/publications/>

Recevez en priorité La Lettre d'INFO (newsletter)

Vous devez impérativement vous inscrire sur notre site <https://www.ansiege.fr/newsletter/>

Réalisation : Communication de l'ANR d'Avril 2026



ANR Siège

13, Rue des Immeubles-industriels
75011 PARIS



<https://www.ansiege.fr/>



ansiege@orange.fr



<https://www.facebook.com/ANR.BienVivreSaRetraite/>

Ouvert à tous, la vie de nos Groupes



<https://www.facebook.com/groups/groupeledesamisdelanr>